

Année scolaire 2022- 2023**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N°2***DÉCRET n°2014-1231 du 22 octobre 2014 art. 2 relatif à l'organisation d'instances pédagogiques dans les écoles et les collèges***ÉCOLE : EPPU Marcel Pagnol****Coordonnées de l'école :** 8, Allée Paul Riquet – 31150 LESPINASSE / ce.03101596e@ac-toulouse.fr**Direction :** MIRANDA-DIOP Valérie**Date de la réunion :** 13/03/2023**Ouverture et fermeture de séance :** 18h20.... – 19h35...**Présents**

<i>Fonction</i>	<i>Nom prénom</i>
Parents élus	Mme Sopena Barbara
	Mme Mourgues Sonia
	Mme Rudmann Julie
	Mme Cividino Emmanuelle
	Mme Merlin Alexia
	Mme Burgalat Delphine
	Mme Diribarne Mayalen,
	M. Aznay Abdellah
	Mme Cheslin Julie
Directrice ALAE	Mme Loogen Theresa
Directrice adjointe ALAE	Mme Bellanger Marjorie
Coordonnateur Politique Educative Locale (Mairie Lespinasse)	M. Thirion Patrick
Conseillère déléguée à l'enfance (Mairie Lespinasse)	Mme BEN BELAÏD Alison
ATSEM	Mme AYRAL Isabelle

Directrice	Mme MIRANDA-DIOP Valérie
Enseignante CM1/CM2B	Mme FERDINAND Mathilde
Enseignante CM1/CM2A	Mme SAINTAGNE Alice
Enseignante CM1/CM2C	Mme DOMINGUES Claire
Enseignante CE2/CM1	Mme TERRANCLE
Enseignante CE2	Mme JEAN Muriel
Enseignante CE1/CE2A	Mme RICHARD Delphine
Enseignante CE1/CE2B	Mme OUVRIEUX Patricia
Enseignante CP/CE1	Mme ROUMIGUIER Sabrina
Enseignante CP	Mme MONTEIL Laetitia
Enseignante PS-GS	Mme FREMON Sandie
Enseignante PS-MS-GS	Mme HILAIRE Delphine (80%)
Enseignante PS-GS	Mme DEHAUMONT Elodie
Enseignante MS	Mme RABIN Mélya remplaçante de Mme WICQUART Stéphanie

Excusés

<i>Fonction</i>	<i>Nom prénom</i>
Maire	M. Alençon Alain
Directrice adjointe ALAE	Mme Tristan Hélène
Inspecteur de l'Éducation Nationale	M. MARQUE Alain

Les axes abordés	Propositions ou conclusions
Introduction	Tour de table des personnes présentes
Ordre du jour	<ol style="list-style-type: none"> 1 Point sur les effectifs de l'année 2022-2023 et les inscriptions pour la rentrée 2023-2024. 2 Point sur la procédure Affelnet et affectation 6^{ième}. 3 Point mise en route ENT et labélisation école numérique. 4 Le conseil d'enfants. 5 Les projets de classe et sorties prévues. 6 Questions diverses 7 Dates à retenir.
1 - Point sur les effectifs de la rentrée 2023-2024	<p>Nous connaissons une augmentation d'effectifs depuis le début de l'année scolaire, plus particulièrement dans les classes maternelles. Nous sommes actuellement à 325 élèves dont 107 en maternelle et 218 en élémentaire. (308 en début d'année) (+14 par rapport au début de l'année scolaire)</p> <p>Les inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire ont démarré.</p> <p>Au niveau du prévisionnel pour l'année 2023-2024, pour le moment nous n'avons 35 élèves de CM2 qui vont être affectés en 6^{ième} et qui quittent donc l'école et 26 élèves nés en 2020, futurs PS qui arrivent sur l'école. (prévisionnel mairie). Selon les prévisionnels (sans compter les éventuelles arrivées après les livraisons de logements sur la commune) nous serions donc pour le moment à 316 élèves (102 en maternelle, 115 en cycle 2 et 99 en cycle 3), soit une moyenne de 24,3 élèves par classe.</p> <p><u>Liaison/passarelle maternelle-crèche :</u> Un accueil des enfants nés en 2020 sera proposé avec la crèche ou leurs parents en petit groupe dans les premières semaines de juin.</p> <p><u>Vendredi 30 juin :</u> « Portes ouvertes maternelle/ALAE » Accueil des nouveaux parents des futurs élèves de PS à partir de 18h00, dans la patio puis visite des classes de Maternelle avec les enseignantes puis de l'ALAE.</p> <p><u>Lundi 03 juillet 2023 :</u> Liaison CM2/ 6^{ième} une journée d'accueil des élèves de CM2, accompagnés de leurs enseignantes, avec la principale adjointe et des enseignants de collège.</p>
2 - Point Affelnet et affectation 6^{ième}	<p><u>Passage au collège :</u></p> <p>La campagne Affelnet a commencé : Le volet 1 de la fiche Affelnet a été distribué aux élèves de CM2 ainsi que la notice explicative le mercredi 08 mars 2023.</p> <p>LUNDI 03 AVRIL Édition par la directrice de la fiche de liaison volet 2 avec le collège de secteur indiqué en fonction de l'adresse de votre enfant (indiquée dans la fiche de liaison volet 1). Diffusion aux familles de la fiche de liaison volet 2 pour effectuer leurs vœux et une éventuelle demande de dérogation.</p> <p>MARDI 18 AVRIL au plus tard Retour impératif de la fiche de liaison volet 2 accompagnée le cas échéant des justificatifs de dérogation (cf. lettre d'information de Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale).</p> <p>JEUDI 8 JUIN Edition et notification d'affectation aux familles <u>par les principaux de collège par voie postale.</u></p>

	<p>Attention, la période très courte entre le retour d'affectation et l'inscription effective au collège :</p> <p>APRES le 8 JUIN et avant le 15 juin</p> <p>Les principaux de collège procèdent aux inscriptions et mettent un calendrier à disposition des familles.</p> <p><u>Remarques</u> : La procédure de notifications de passage se fait en commun avec les autres élèves, cette fiche « notification de poursuite de scolarité » sera remise à tous les élèves de l'école (maternelle et élémentaire) au plus tard le vendredi 07 avril 2023. Il sera nécessaire de la retourner signée à l'école avant le vendredi 21 avril 2023.</p>
<p>3 - Point ENT et labellisation école numérique</p>	<p>L'ensemble des parents de l'école sont connectés à l'ENT, mais il semble que certains n'ont pas encore pris l'habitude d'utiliser la messagerie pour contacter l'enseignante et/ou la directrice.</p> <p>Pour contacter la directrice, les parents doivent chercher à DIRECTEURS, avec S, même si je suis seule sous cette dénomination. Pensez à mettre en copie la directrice si vous souhaitez qu'elle soit informée du message que vous transmettez à son enseignante.</p> <p>La collectivité de Lespinasse, déjà labellisée en 2022 (@@@ pour sa première participation) s'est vu décerner une arobase supplémentaire : @@@@</p> <p>Cette année la collectivité a été primée d'une distinction particulière avec une mention « Numérique éducatif » (seulement 3 collectivités primées en Haute-Garonne sur l'éducatif en 2023) valorisant les équipements, services et stratégies numériques des structures Petite Enfance, Enfance et Jeunesse, notamment l'école Marcel Pagnol.</p> <p>La nouvelle classe mobile a été livrée dans le nouveau bâtiment et l'ancienne classe mobile a été mise à jour par Monsieur TOVENA, l' élu au numérique et nous l'en remercions.</p> <p><u>Question des parents : qu'en est-il de l'ancienne classe mobile qui devait revenir à la maternelle ?</u></p> <p>L'ancienne classe mobile est toujours en élémentaire mais elle n'est pas encore disponible pour la maternelle.</p> <p>M. Tovenà, l' élu au numérique, est en lien avec une entreprise privée pour un don prévu de plus de 30 ordinateurs qui seront destinés à la maternelle et configurés pour des élèves de maternelle ce qui représenterait au moins 5 par classe de maternelle, voire plus.</p>
<p>4 - Le conseil d'enfants</p>	<p>Le conseil d'enfants s'est réuni à 3 reprises depuis le début de l'année scolaire.</p> <p>Cette année, le conseil d'enfants est réparti en 3 commissions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la commission restauration - la commission Développement durable - la commission Aménagement des espaces (Ecole et centre de Loisirs) <p>Le travail de ses commissions seront présentées par le CLAE le 21 mars pendant le conseil des parents.</p>
<p>5 - Les Projets de classes et sorties prévues</p>	<p><u>Actions réalisées</u> :</p> <p><u>SORTIES Cinéma</u> : toutes les classes de l'école ont pu assister à 1 projection cinématographique en période 2</p> <p><u>MARCHE DE NOËL de la Maternelle</u> : le vendredi 16 décembre 2023</p>

Remerciements pour la participation des parents lors des ateliers de confection sur la semaine qui a précédé ce marché de Noël. Ce marché a été très apprécié aussi bien par les parents, les enfants que les enseignantes.

La Nuit de la Lecture le vendredi 20 janvier 2023

Plus de 200 parents ont participé à La Nuit de la Lecture. Remerciements aux parents, animateurs, intervenants et enseignantes, pour leur participation et leur investissement soit dans la préparation de cette nuit de la lecture, soit dans la participation en tant que spectateurs.

TENNIS : Les classes de CE2, CE2/CM1, CM1/CM2A, CM1/CM2B et CM1/CM2C ont pu bénéficier de 6 séances au Tennis Club de Lespinasse avec l'intervention de M. DUVOID Bertrand.

Mobili PASS : Monsieur VAN LATEINSTEIN, policier municipal, est intervenu depuis le mois de novembre 2022 auprès des élèves de l'école élémentaire (du CP au CM2) dans le cadre de la sécurité des élèves à pied et à vélo. Son intervention se poursuit, avec la directrice, auprès des élèves de CM1 et CM2, dans le cadre de la validation du Savoir Rouler (ateliers vélo et validation). Ces ateliers se dérouleront les mardis 14 mars, vendredi 17 mars, mardi 21 mars, mardi 28 mars.

Pour la validation du savoir rouler (hors route) qui se déroulera le mardi 04 avril 2023, nous aurons pour la dernière fois le soutien des bénévoles de la Prévention Maïf auprès desquels l'école s'était engagée, mais pour les années à venir, c'est M. VAN LATEINSTEIN qui procédera à la validation du savoir rouler, puisqu'il a été formé pour intervenir en prévention auprès des élèves.

Le vendredi 17 février 2023 : intervention sur la légion d'honneur pour les CM2 à la mairie de Lespinasse avec Monsieur Jean-Paul BREQUE, Président du Comité Toulouse Nord de la Société des Membres de la Légion d'Honneur, et 2^{ème} sensibilisation à l'utilisation des écrans pour les CM1 à l'école par Mme BELLANGER Marjorie et Mme ALLE Justine.

Actions à venir :

Pour l'élémentaire :

Le jeudi 23 mars 2023 :

- La grande Lessive dont le thème est « Ma cabane et/est la tienne ». Plusieurs classes participent et l'ALAE. Proposition de participation individuelle possible des parents.

- Goûter inter-générationnel avec les deux classes de CP et CP/CE1 en lien avec le projet « mémoires et patrimoine ». L'après midi du 23 mars.

- Natation : Tous les élèves de CM1 et de CM2 (4 classes) de l'école commencent un cycle natation et ce jusqu'au jeudi 22 juin 2023.

Proposition des parents de faire un doodle. L'école n'utilisera pas un doodle mais va chercher un outil adapté.

Le vendredi 24 mars 2023 :

Permis internet pour les CM2 avec l'intervention de la gendarmerie et dernière séance sur l'utilisation des écrans pour les CM1.

Remerciements à Mme Bellanger et à Mme Allé.

Le lundi 03 avril 2023 : tous les élèves de l'école élémentaire assisteront à un concert de musique classique dans le cadre de CLASSISCO à la halle aux grains.

	<p><u>Rugby</u> : Les séances Rugby pour les classes de CE1/CE2A, CE1/CEB, CE2, CE2/CM1, CM1/CM2A, CM1/CM2B et CM1/CM2C se dérouleront les vendredis à partir du 14 avril et ce jusqu'au 23 juin.</p> <p><u>La mairie de Lespinasse offre à l'école élémentaire des ateliers autour des contes ainsi qu'un spectacle au canal des deux mers avec la compagnie NANSOUK :</u></p> <p>Le vendredi 14 avril pour la classe de CE2 un atelier réécriture de contes et le mardi 18 avril pour les classes de CP et CP/CE1 un atelier de confection de marionnettes.</p> <p>Le jeudi 20 avril après-midi tous les élèves de l'élémentaire assisteront à la représentation de la compagnie NANSOUK : « Le Presque Petit Chaperon Rouge »</p> <p><u>Les 15, 16 et 17 mai</u> : Classe Découverte sur le thème de Harry Potter à Sauméjan pour les trois classes de CM1/CM2.</p> <p><u>Sortie à REVEL</u> pour les classes de CE2 et CE2/CM1 : le vendredi 16 juin 2023.</p> <p><u>Sortie au Village Gaulois</u> : le 22 juin pour les classes de CE1/CE2 et le 23 juin pour les classes de CP et CP/CE1</p> <p><u>Chorale du cycle 2</u> (5 classes) le mercredi 7 juin à 18h30 : « L'opéra Perrault »,</p> <p><u>Spectacle du cycle 3</u> (4 classes) le mardi 20 juin à 18h30 : « Mademoiselle Louise et l'aviateur allié ».</p> <p><u>Pour les élèves de la Maternelle :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le mardi 18 avril spectacle chorale maternelle : « Le ramasseur des objets perdus » - Jardin des Martel : rallye photo pour observer la flore - Carrière des insectes – ateliers en lien avec le projet « développement durable » <p>Ces deux projets en cours de budgétisation. Remarque importante : augmentation significative du budget bus et augmentation des effectifs qui font que pour 4 classes de maternelles à 27 élèves chacune, il est maintenant nécessaire de réserver 3 bus au lieu de 2. De plus sur l'école, il n'y a pas de participation demandée aux familles. Mais il aura au minima une sortie avant la fin de l'année.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Bal de la Maternelle se déroulera le mardi 27 juin à 18h30.
<p>6 - Questions des parents d'élèves</p>	<p><u>Questions remontées en amont de l'ordre du jour et les invitations du conseil d'école :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>mécontentement sur le fait que seuls 10 CM1 ne partent pas en voyage scolaire cette année :</u> <p>Les parents relèvent que les 10 élèves de CM1 de la classe de CE2/CM1 ne partent pas avec les autres élèves du même âge. Frustration des parents. Les enseignantes ont conscience que les élèves et les parents soient déçus et indiquent qu'elles ont déjà envoyé un mail à tous les parents en expliquant les raisons.</p> <p><i>Rappel des raisons :</i></p> <p>C'est un projet de classe : investissement, bénévolat (avant- pendant -après).De plus, étant donné qu'il s'agit d'un projet pédagogique, on ne peut pas emmener des élèves qui ne sont pas inclus dans ce projet. L'inspection ne valide la classe découverte que s'il s'agit d'un projet pédagogique qui comprend un travail en amont, un réinvestissement et un travail après.</p> <p>De plus, il y a des problèmes de logistiques car la structure ne peut pas accueillir plus d'élèves sur le centre en raison de travaux.</p>

Enfin, Mme Terrance indique qu'elle avait déjà préparé les projets de l'année en amont. Le projet de classe étant arrivé pendant son absence il était difficile de préparer ce projet alors qu'elle n'était pas là. Il y a cependant d'autres sorties prévues en lien avec les projets de l'année.

Difficile d'intégrer cette classe double cycle dans tous les projets de cycle 2 et 3. Décloisonnement déjà effectif en histoire et inclusion au maximum dans tous les autres projets.

Réfléchir sur la configuration des classes à double niveau pour les années à venir tout en rappelant que c'est l'aspect pédagogique qui prime pour la réussite des élèves.

- animations à mettre en place avant les vacances d'avril dans le cadre scolaire pour impliquer tous les enfants :

Pas de sujet pour les parents présents, ni pour la directrice par ailleurs : confusion possible liée à Pâques avec l'APEL.

Questions remontées après avoir établi l'ordre du jour et les invitations du conseil d'école.

- le manque de livres avec la nouvelle BCD :

Les rayonnages de la BCD nous permettront, à terme, d'entreposer pas moins de

- 500 BD
- 800 albums
- environ 1 800 romans
- et 1 800 documentaires.

Le stock actuel est ce qui reste, après désherbage, des stocks de livres de la Maternelle et de l'Elémentaire. Globalement, 20% du stock des livres de la maternelle et à peu près 40% des livres de l'Elémentaire ont pu être sauvés.

Questionnement sur le fait de comment considérer qu'un livre peut être obsolète. Interrogation sur le tri effectué : tri sur la forme et/ou fond ? Discuter avec Claire Bèges sur le tri des livres.

Les enseignantes de maternelle ne sont pas totalement d'accord avec la gestion de la BCD et les enseignantes de l'élémentaire disent ne pas avoir forcément de regard sur ce dernier. Mêmes interrogations des parents d'élèves.

La BCD est accessible mais les livres ne sont pas encore disponibles au prêt car le rangement à la BCD n'est pas encore terminé (protéger les livres, répertorier les livres dans un logiciel, étiquetter les livres...). Travail long qui se fait sur les temps du midi avec les élèves. De nombreux retours positifs sont relevés sur les temps du midi (partage de lecture entre les élèves d'âges différents)

Les enseignantes de maternelle ainsi que les parents d'élèves souhaiteraient remettre à disposition rapidement le prêt de livre. Est-ce que ca va être possible avant la fin de l'année ? C'était le problème de départ pour les enseignantes de maternelle car cela leur paraît compliqué de mettre en place leurs projets sans avoir accès aux livres.

Les parents proposent de mettre en place des projets en lien avec la médiathèque de Lespinasse. Des enseignantes de l'élémentaire utilisent déjà la médiathèque.

Interrogation des parents sur l'organisation des temps d'occupation de la BCD ? Les élèves de la Maternelle vont à la Bibliothèque mais pas encore l'élémentaire (lecture en classe par Claire Bèges en élémentaire).

	<p>Une nouvelle dotation est prévue cette année avant les vacances de printemps avec un budget de 1000 euros. (40% de cette somme sera consacrée au renouvellement des livres abîmés et 60% pour l'achat de nouveaux livres en fonction des besoins des enseignantes)</p> <p>Un appel aux parents est lancé pour, par exemple, couvrir les livres. Serait-il possible que Claire BEGES puisse rencontrer un représentant des parents ?</p> <p>Les parents se proposent de participer à la couverture des livres. <u>- l'absence de maîtresse ou maître fixe en maternelle :</u> Demande de précisions sur ce sujet de la part de la directrice envers les parents : S'agit-il des absences concernant la classe de Mme WICQUART ? Oui L'inspection est conscient de la situation exceptionnelle de la classe de MS de Mme WICQUART et a permis la continuité du remplacement de Mme WICQUART en maintenant Mme RABIN sur le poste jusqu'au retour éventuel de Mme WICQUART. <u>- la possibilité de faire rentrer à l'école des enfants à 2 ans ½ :</u> Cet accueil n'est pas prévu dans le cadre du projet d'école. De plus, vu les effectifs actuels de l'école, il n'est pas possible d'accueillir les élèves de 2 ans et demi dans de bonnes conditions. Les enfants de 2 ans et demi ne sont pas comptabilisés pour les ouvertures de classe. Combien de parents ont fait cette demande ? pas de chiffres Mauvaises informations à la mairie et à la crèche : « rentrées en janvier possible », alors qu'il n'est pas possible de faire une rentrée décalée dans le temps. <u>M. Thirion</u> : On accepte les enfants quand ils font 3 ans en décembre. De plus, l'accueil extrascolaire n'est pas tenu d'accueillir tous les enfants (il faut avoir 3 ans dans les 2 mois qui viennent).</p> <p><u>Questions diverses :</u> Interrogation sur l'ouverture d'une classe en maternelle ? selon les effectifs actuels, pour l'instant non (à voir début avril en fonction de la livraison de nouveaux logements sur la commune de Lespinasse : 28 enfants de 2020 qui arriveraient et 37 départs d'élèves de CM2 en 6^{ième}).</p>
<p>7 - Rappel des dates</p> <p>à retenir</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pont de l'ascension : le jeudi 18 et le vendredi 19 mai, les élèves n'auront pas classe. • <u>Spectacle musique</u> Canal des deux mers <ul style="list-style-type: none"> - Spectacle cycle 1 (maternelle) : le mardi 18 avril 2023 à 18h30 - Spectacle cycle 2 (CP, CP/CE1, CE1, CE1/CE2 et CE2) : le mercredi 07 juin 2023 à 18h30 - Spectacle cycle 3 (CE2/CM1, CM1/CM2 A, CM1/CM2 B, CM1/CM2 C) : le mardi 20 juin 2023 à 18h30 • 3^{ième} conseil d'école : le jeudi 15/06/2023 à 18h15 • Bal de la Maternelle : le mardi 27 juin à 18h30

Secrétaire de séance : Mme FERDINAND Mathilde

Compte rendu rédigé par : Valérie MIRANDA-DIOP



Lespinasse, le 13 mars 2023